

A 20 mn au nord d'Angers, la commune nouvelle Rives-du-Loir-en-Anjou (regroupement de Soucelles et Villevêque au 01 janvier 2019, 5 600 habitants, 90 agents) **renforce ses équipes d'animation périscolaire pour l'année 2024-2025 et propose à partir du 30 août 2024 plusieurs postes :**

Animateur/Animatrice périscolaire

Nous vous proposons, sous l'autorité de la responsable périscolaire, de participer à l'accueil et à l'accompagnement des enfants sur des temps du matin et du midi :

Missions

- Accueille et anime un groupe d'enfants de maternelle ou de primaire
- Propose, conçoit et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif territorial.
- Accompagne les enfants sur le trajet de l'école au restaurant scolaire
- Applique et contrôle les règles de sécurité
- Participe aux réunions de préparation et divers bilans

Savoirs faire / Savoirs être

- Avoir le goût du travail avec les enfants
- Être vigilant, attentif
- Savoir travailler en équipe
- Être à l'écoute et savoir communiquer
- Être autonome, discret, patient
- BAFA souhaité

Temps de travail

- Périscolaire : Matin (4h/semaine) – Midi (8h/semaine) pendant la période scolaire

Ces temps pourront être complétés par les missions suivantes :

- Animation en accueil de loisirs à raison de 9h30/jour les mercredis et vacances scolaires (nombre de semaines à déterminer avec le/la candidat-e)
- Entretien ménager du groupe scolaire ou des bâtiments communaux

Le temps de travail sera déterminé en fonction de vos disponibilités.

Les candidatures sont à adresser, jusqu'au 30 août 2024 à Monsieur le Maire, 6, place de la Mairie – Villevêque – 49140 Rives-du-Loir-en-Anjou ou par mail à rh@rivesduloirenanjou.fr